# Rapport annuel



# 2020

Communauté métropolitaine de Québec

# Table des matières


| | |
|---|---|
| Mot du président | 06 |
| Mot de la directrice générale | 08 |
| À propos de la CMQuébec | 10 |
| Aménagement du terrritoire, transport et mobilité durable | 16 |
| Environnement | 26 |
| Pauvreté et exclusion sociale | 38 |
| Activités agricoles et agroalimentaires | 44 |
| Géomatique et technologies de l’information | 50 |
| Communications | 52 |
| Comités et états financiers | 58 |



ISBN : 978-2-923826-30-1
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2021

**Fleuve Saint-Laurent**
© Pierre Lahoud

# Mot du président



## Régis Labeaume
Maire de Québec

L'année 2020 a amené son lot de changements dans toutes les organisations. D'emblée, je tiens à souligner la rapidité à laquelle la Communauté a su s'adapter pour poursuivre la réalisation de ses nombreux dossiers, et ce, avec l'expertise qu'on lui connaît.

Plusieurs projets ont été menés au cours de l'année. Cela dit, je suis particulièrement fier du travail effectué dans le cadre de la Vision métropolitaine de l'eau. Cette démarche reflète toute la compétence et la volonté des partenaires dont l'objectif commun est de protéger notre ressource.

De son côté, la révision du PMAD est passée en vitesse accélérée et j'ai bien hâte de constater l'ampleur de cette grande planification. De même, j'ai été heureux d'observer que celle-ci est promue par la même ambition de concertation qui s'est dégagée dans le cadre de la Vision métropolitaine de l'eau.

Cette année a aussi été marquée par un changement à la direction générale. Je remercie Robert Masson pour son apport et tout le travail réalisé à la CMQ. En mon nom et celui de tous les élus, nous espérons que tu profiteras de cette belle retraite.

Également, je souhaite la bienvenue à Caroline Brodeur qui occupe la direction générale depuis juin dernier. Je suis convaincu que cette femme compétente, guidée par une volonté de travailler en collaboration, sera en mesure de poser les actions requises pour consolider l'aménagement et le développement durable de notre région. Sois assurée que les membres du conseil seront présents pour t'appuyer dans tous les dossiers menés par la Communauté.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil qui ont fait preuve d'une grande ouverture et de disponibilité pour la continuité des projets dans le contexte actuel. L'esprit et l'avancement de la Communauté n'en ont nullement été affectés et cela est en grande partie grâce à vous.

Le président,



# Mot de la directrice générale



## Caroline Brodeur
Directrice générale

Depuis juin dernier, j'ai le privilège d'être à la barre d'une équipe dont le savoir-faire et le dévouement ne cessent de m'étonner. D'entrée de jeu, je me dois de les remercier pour leur adaptation et leurs efforts soutenus dans les circonstances que nous vivons.

Lors de mon entrée en poste, j'ai exprimé le souhait que la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement devienne la priorité de l'organisation pour les prochains mois. Je suis très heureuse de voir que ce grand projet rallie l'ensemble des professionnels et de constater cette volonté commune de rendre notre région attrayante, durable et mieux structurée.

Le processus de révision pour le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles a aussi été amorcé. Avec la mise en place d'un comité consultatif dont les acteurs viennent de différents milieux, cette planification permettra de répondre aux objectifs gouvernementaux tout en définissant des priorités novatrices dans la gestion de nos matières.

De son côté, la Vision métropolitaine de l'eau se poursuit et nous serons en mesure de déposer le premier plan d'action en juin prochain. Cela marquera sans aucun doute une grande étape afin de préserver notre ressource eau, une condition déterminante pour le développement de notre région et la qualité de nos milieux de vie. En matière de mobilité durable, les travaux d'élaboration pour cette vision se poursuivent. Cette année, un portrait-diagnostic a été réalisé afin d'alimenter les prochaines étapes et de convenir d'une représentation commune pour la région dans l'avenir.

En terminant, je tiens à remercier les partenaires et les élus qui ont la générosité de partager leur expertise et leur temps dans nos nombreuses démarches de concertation. L'apport de chacun est indéniablement lié à la richesse des projets que nous présentons et je suis très fière de cette dynamique qui profite à l'ensemble de la région.

La directrice générale,



# À propos de la CMQuébec

*Bâtir, dans un même esprit.*

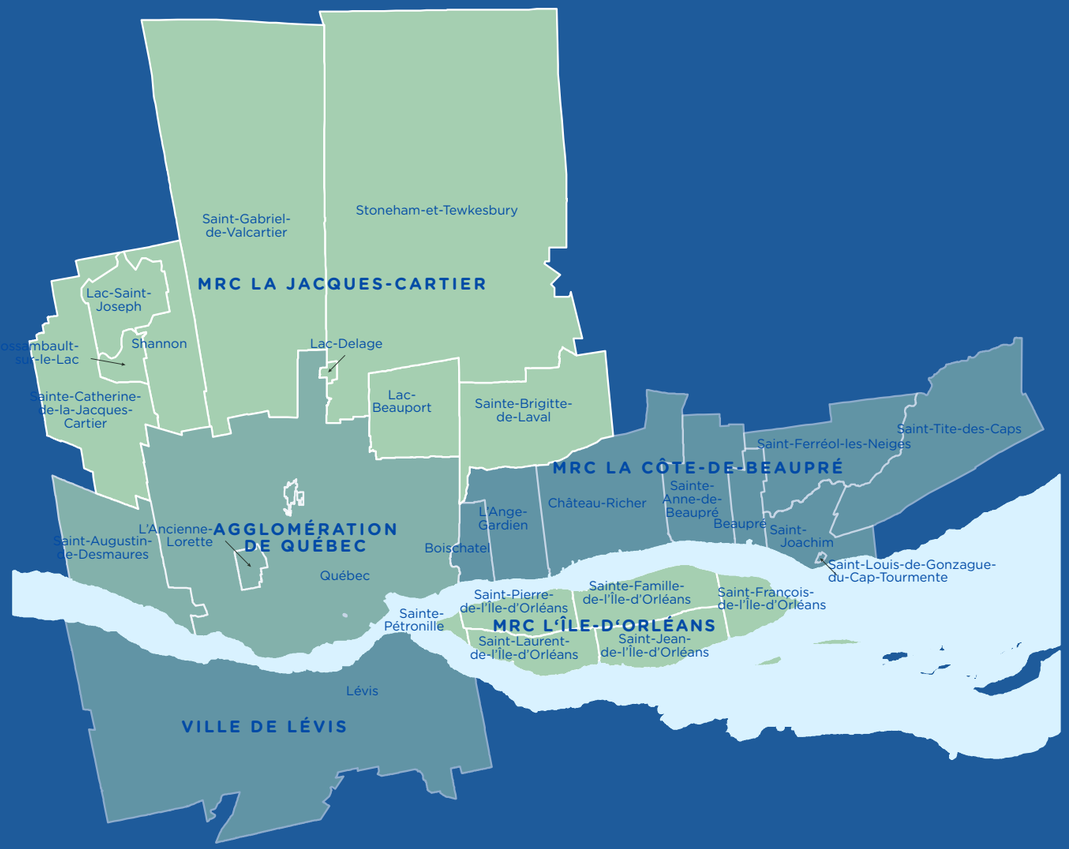
**Ces mots résument parfaitement la mission de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) qui planifie et coordonne le développement des 28 municipalités de son territoire afin d'améliorer la qualité de vie des 820 000 personnes qui y habitent.**



## Son territoire

Bordée par le fleuve Saint-Laurent et traversée par de nombreuses rivières, la Communauté réunit espaces verts et urbanisation, patrimoine et modernité, et ce, dans un souci de développer son territoire de façon cohérente et durable. Son territoire accueille l'agglomération de Québec, qui regroupe les villes de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette, de même que la ville de Lévis, située sur la rive sud du fleuve. Trois MRC complètent son territoire, soit la MRC de La Jacques-Cartier, dont la vocation récréative et la beauté des paysages font la réputation; la MRC de L'Île-d'Orléans, où l'agriculture et l'agrotourisme attirent de nombreux gourmands; et la MRC de La Côte-de-Beaupré, porte d'entrée vers l'est du Québec et bénéficiant de plusieurs attraits, dont le remarquable Mont-Sainte-Anne.

Le territoire est considérable et comprend 3 230 km², auquel s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) assujettis aux décisions de la CMQ en matière d'aménagement du territoire, pour former un tout de 9 220 km².



# Son expertise

Depuis sa création en 2002, la Communauté a vu ses domaines d'intervention s'élargir et s'est positionnée comme un joueur incontournable en matière de concertation auprès des partenaires de la région.

La Communauté possède des compétences légales avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan métropolitain d'aménagement et de développement, la Planification métropolitaine de la gestion des matières résiduelles, le partage de la croissance de l'assiette foncière et le transport et la mobilité durable. Depuis quelques années, une direction de l'environnement œuvre activement au sein de la Communauté et se présente comme une compétence indispensable au développement durable du territoire.

Au fil des ans, de nombreux projets sont venus enrichir le savoir-faire de l'organisation qui en chapeaute la mise en œuvre. Tout d'abord, les Alliances pour la solidarité - région de la Capitale-Nationale, qui mobilisent les acteurs locaux et régionaux autour des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ensuite, le projet d'actualisation de la cartographie des zones inondables, qui permet l'acquisition de connaissances sur la dynamique de nos cours d'eau.

De plus, la CMQ coordonne la Table de concertation régionale sur une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ), qui élabore et met en oeuvre un plan régional représentatif des préoccupations et des priorités d'action des acteurs de l'eau.

Enfin, elle assure la réalisation de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis qui regroupe treize partenaires ayant pour volonté commune de valoriser l'agriculture et l'offre alimentaire de la région.



**Parc du Bastion-de-la-Reine**
Agglomération de Québec

**Vieux-Québec**
Agglomération de Québec

# Aménagement du territoire, transport et mobilité durable

**La mise en place d'une trame verte et bleue, la valorisation des paysages et la densification du milieu bâti ne sont que quelques exemples figurant dans les orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), en vigueur depuis 2012. Actuellement en révision, cette grande planification est au centre des actions menées par la CMQ et requiert l'expertise des nombreux acteurs. Un premier projet du PMAD révisé sera déposé en juin 2021.**

Par ailleurs, la Communauté travaille actuellement à mettre à jour la cartographie des zones inondables de 25 cours d'eau sur le territoire, un mandat qui lui a été confié par le gouvernement du Québec. Ce travail servira à mieux comprendre la dynamique des rivières et les phénomènes de crues qui jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire.

Également, elle a le mandat de planifier, coordonner et financer le transport en commun métropolitain en tenant compte des orientations gouvernementales. Ses interventions en aménagement du territoire l'amènent à s'intéresser à des projets de développement susceptibles d'avoir une influence sur la qualité de vie des citoyens.





**Parc régional de la Pointe-De la Martinière**
Ville de Lévis



**Le parc riverain - Espace Fillion**
MRC de La Côte-de-Beaupré

# Trame verte et bleue

La première phase de la Trame verte et bleue métropolitaine a été complétée en 2019 et son succès est indiscutable. Cette entente, convenue entre le gouvernement du Québec et la CMQ, a permis la réalisation de 12 projets concrets et de quatre planifications d'ensemble visant l'élaboration et la structuration de la trame.

Pour sa part, l'année 2020 a été consacrée à l'élaboration d'une deuxième phase. D'une durée de cinq ans, ce programme d'aide financière de 15 millions de dollars, dont 10 millions de dollars sont assumés par le gouvernement et 5 millions de dollars par la CMQ, permettra de soutenir les municipalités dans la réalisation de leurs projets.

Pour cette seconde phase, les projets sélectionnés devront s'inscrire dans l'un des cinq volets suivants, soit les monts et collines, le parcours du fleuve, les liens récréatifs, les milieux naturels d'intérêts et les coulées vertes et bleues. Ce dernier volet est d'ailleurs au cœur d'une récente planification qui a été déposée au conseil de la CMQ en décembre dernier.

De son côté, l'étude sur la valeur économique des écosystèmes naturels et agricoles, réalisée en 2019, a pu être présentée lors du Forum sur le Plan régional des milieux humides et hydriques de Chaudière-Appalaches. Par son caractère novateur, cette étude permet d'élargir le cadre des analyses économiques pour représenter la contribution de la nature au bien-être humain.

# Paysages

Au printemps, la Communauté a publié une série d'articles portant sur l'évolution des paysages intitulés Les paysages de la CMQ – Témoins des permanences, des continuités et des changements. Très complet, ce texte propose une synthèse des grandes transformations des paysages et nous invite à porter un regard différent sur ceux qui nous entourent. Ces textes sont disponibles sur le site Internet de la Communauté.

# Émission d'avis portant sur l'aménagement du territoire

La Communauté dispose du pouvoir légal d'émettre des avis de conformité auprès de ses composantes afin d'assurer une cohérence dans l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Québec.

À ce titre, le conseil de la CMQ s'est prononcé à 17 reprises sur la conformité au PMAD des règlements de modification des schémas d'aménagement et de développement (SAD) de ses MRC au cours de l'année 2020. Ces avis permettent à la CMQ d'assurer l'intégration des stratégies inscrites au PMAD dans les SAD.

La CMQ émet également des avis sur les modifications aux SAD des MRC qui lui sont contiguës. Parmi ceux-ci, neuf ont fait l'objet de résolutions de la part du comité exécutif. Cette disposition de la loi permet d'informer le ministre sur les effets appréhendés dans les choix d'aménagement et de développement retenus par les MRC en dehors du périmètre de la Communauté.

Enfin, le conseil et le comité exécutif ont été appelés à émettre six avis découlant de demandes formulées auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

# Cartographie des zones inondables

La Communauté a reçu le mandat, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de cartographier les zones inondables pour 25 cours d'eau de son territoire. Ce projet vise à mieux comprendre le comportement des rivières lorsque surviennent des pluies abondantes, la fonte des neiges, les embâcles de glace ou les processus associés à l'érosion.

En 2020, l'équipe a poursuivi son travail en étroite collaboration avec ses partenaires municipaux. Des rencontres virtuelles ont permis de présenter l'avancement du projet, en les consultant sur les enjeux méthodologiques ou sur les meilleures approches, afin que tous se préparent adéquatement et en cohérence à la sortie des nouvelles cartes de zones inondables. De plus, la CMQ a initié un programme de transfert des connaissances avec certaines de ses composantes qui auront à réaliser des travaux similaires au sein de leur organisation.

La Communauté travaille activement avec ses partenaires, les mandataires chargés de cartographier les zones inondables de leurs régions respectives, ainsi que les ministères impliqués dans la mise en œuvre du Plan de protection du territoire pour faire face aux inondations du gouvernement du Québec.



Sur le terrain, l'équipe a poursuivi les relevés hydrométriques pour mesurer le niveau de l'eau des rivières à l'étude ainsi que la vitesse des courants à plusieurs moments de l'année, notamment à la suite de fortes précipitations survenues en août et en décembre dernier. Un réseau efficace de marquage des crues a également été mis en place grâce à plusieurs collaborateurs provenant des organismes de bassins versants de la région.

D'un point de vue technique, la CMQ a développé des approches novatrices au cours de la dernière année. Elle a ainsi développé un Système automatisé de cartographie des zones inondables. Ce dernier a pour objectif de relier l'ensemble des étapes méthodologiques pour réaliser le travail de cartographie de façon cohérente, tout en considérant les spécificités de chacun des cours d'eau. Les modèles seront ouverts et partagés, pour produire non seulement les cartes, mais aussi permettre leur mise à jour dans le temps afin de respecter les modifications du territoire. Cette approche collaborative permettra une planification rigoureuse de l'aménagement du territoire à l'échelle du bassin versant.



**Lac Saint-Joseph**
MRC de La Jacques-Cartier
© Xavier Girard

# Vision métropolitaine de la mobilité durable à l'horizon 2041

En réponse à la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec, les élus de la CMQ ont décidé de se doter d'une vision assurant la cohérence territoriale en matière de mobilité durable à l'échelle métropolitaine. Dans cette perspective, un mandat a été octroyé afin d'élaborer un portrait-diagnostic de la situation et sur la manière dont l'aménagement du territoire conditionne celle-ci. Cette étape alimentera la Vision métropolitaine de la mobilité durable, qui se veut une représentation de ce que la région envisage comme avenir en la matière. Elle aidera également les villes et MRC du territoire dans l'élaboration de leur plan de mobilité durable intégré respectif.

Afin d'assurer le suivi des travaux, un comité des partenaires a été mis en place par la Communauté. Celui-ci est composé de représentants municipaux et d'organismes en transports. Ces travaux sont également réalisés en collaboration avec la direction responsable de la Politique de mobilité durable et de l'électrification, au sein du gouvernement du Québec.

# Forum sur les enjeux liés au transport et à l'entreposage de matières dangereuses

Le 4 mars 2020, la Communauté a tenu un Forum afin de discuter des enjeux liés au transport et à l'entreposage des matières dangereuses. Cet événement, réunissant près d'une centaine de partenaires, visait à assurer une veille stratégique des actions gouvernementales et des initiatives issues du milieu de la pratique sur les enjeux inhérents au transport et à l'entreposage des matières dangereuses. Le partage des connaissances sur ce sujet permet de mettre en place des canaux de communications pour atténuer les conséquences d'éventuels accidents et assurer la sécurité et le bien-être de la population.

# Entente sur le titre de transport métropolitain renouvelée jusqu'en 2022

La CMQ a renouvelé son entente afin d'octroyer un appui financier au laissez-passer métropolitain permettant aux utilisateurs de plus d'un réseau de se déplacer à l'aide d'un seul laissez-passer mensuel. La compensation financière de la CMQ a été revue à la hausse afin de couvrir, notamment, les frais de gestion administrative. Rappelons que l'évolution constante de cette compensation témoigne de la réussite du projet, qui incite à recourir au transport en commun.





Parcours des Anses
Ville de Lévis
© Michel Jean

# Prolongation de l'entente pour la réalisation de plans de gestion des déplacements en entreprise

La Communauté a renouvelé son entente avec l'organisme Mobili-T qui favorise la réalisation de plans de gestion des déplacements domicile-travail pour les employés d'entreprises localisées dans la région métropolitaine. Ces plans visent à poser un diagnostic complet sur l'accessibilité aux sites d'emplois et à proposer des solutions alternatives à l'auto solo.

Toutes les entreprises de plus 50 employés situées dans un pôle métropolitain, un noyau périurbain ou aux abords d'un axe structurant, comme identifiés dans le PMAD, sont admissibles à recevoir une aide financière équivalent à 50 % des coûts pour la réalisation de ces plans, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 $ par plan.

Le plan 2018-2020 présente les démarches effectuées auprès de 39 employeurs admissibles à l'aide financière de la CMQ. Cinq mandats sont en cours de réalisation, ce qui représente près de 1 400 employés répartis au sein de douze bâtiments différents.

**Pont de Québec**
Agglomération de Québec
et la Ville de Lévis

# Environnement

**Plusieurs projets occupent la Communauté afin d'assurer le développement durable de ses ressources et de bien comprendre l'influence des changements climatiques sur celles-ci. La région métropolitaine est privilégiée avec une eau abondante et de qualité. À travers la Vision métropolitaine de l'eau, elle s'assure de travailler en concertation avec les acteurs de la région pour la préservation de cette richesse collective.**

Joyau de notre patrimoine, le fleuve Saint-Laurent demeure un élément incontournable pour les citoyens de la région. Avec la Table de concertation pour une gestion intégrée du Saint-Laurent, les différents intervenants régionaux concernés par le fleuve harmonisent leurs actions de façon optimale pour contribuer à la gestion de cette ressource.

En gestion des matières résiduelles, la Communauté souhaite doter la région d'un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles qui lui permettra de se démarquer dans la gestion de ces matières.

Enfin, la Communauté collabore avec de nombreux partenaires afin d'assurer le partage des connaissances et la préservation des milieux naturels à travers les projets régionaux.



**Verger en fleurs**
MRC de L'Île-d'Orléans

# Gestion de l'eau
## Vision métropolitaine de l'eau

En juin 2020, les élus ont adopté à l'unanimité la Vision métropolitaine de l'eau. Ce document, composé d'un énoncé de vision, d'axes, d'orientations et d'objectifs, est l'aboutissement d'une vaste démarche de concertation à laquelle près d'une centaine d'intervenants ont collaboré.

À la suite de cette grande étape, le comité de réflexion a poursuivi son travail afin d'élaborer le plan d'action permettant d'atteindre les objectifs soulevés. Celui-ci a été soutenu par la participation de six organismes de bassins versants (OBV) qui ont travaillé activement à la réalisation d'exercices de consultation auprès de nombreux acteurs. Le plan d'action sera déposé au conseil en juin 2021.

## Participation à la série Eautrement

Dans le cadre du plan de communication portant sur la Vision métropolitaine de l'eau, la Communauté a été partenaire de la deuxième saison de la série documentaire Eautrement qui met en lumière les enjeux liés à l'eau dans la région. Présentée sur les ondes de CCAP.Tv et MAtv Québec, cette série répond à la volonté de vulgariser et de sensibiliser la population aux défis qui attendent cette ressource et aux solutions envisagées pour l'avenir.

## Portrait des bassins versants des prises d'eau municipales de surface

En collaboration avec les OBV, la Communauté a réalisé le portrait des dix bassins versants des prises d'eau de surface sur son territoire. Ce portrait permet de mieux comprendre le contexte biophysique, économique et social dans lequel ces bassins versants s'inscrivent. Il servira aussi à l'identification de problèmes avérés ou potentiels qui seront mis en lumière ultérieurement lors d'un diagnostic approfondi de leurs causes et leurs effets sur la qualité de l'eau.

## Vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable du territoire de la CMQ face aux changements climatiques

En 2016, la Communauté a mandaté l'organisme Ouranos afin d'évaluer concrètement la vulnérabilité des systèmes d'approvisionnement en eau potable des villes de son territoire qui s'alimentent à partir d'eaux de surface. Dans un horizon 2021-2050, cinq villes ont été analysées afin de connaître les répercussions des changements climatiques sur leur disponibilité en eau.

Les conclusions de cette étude confirment que la vulnérabilité n'est pas répartie de manière égale sur tout le territoire. Les municipalités de la Côte-de-Beaupré et la ville de Lévis sont très peu à risques. La situation est bien différente du côté de la ville de Québec. En effet, les analyses confirment que « le potentiel d'approvisionnement offert par la rivière Saint-Charles est présentement atteint ». La demande grandissante en eau, doublée de la fréquence des baisses périodiques des cours d'eau, augmente considérablement la pression sur la rivière Saint-Charles. Au cours des 30 prochaines années, la probabilité de subir une pénurie d'eau potable pourrait doubler, bien que cette éventualité demeure relativement faible. Malgré la hausse probable de leur fréquence, ces épisodes ne seraient pas plus longs ou plus intenses. En revanche, même de quelques jours, une pénurie d'eau potable représente une problématique et un coût important pour la collectivité. Plusieurs pistes de réflexion ont été amorcées. Parmi les suggestions les plus pertinentes, la réduction de la consommation apparaît comme une solution simple, mais efficace.

## Projet portant sur la zone de transition saline

Il y a quelques années, des études ont soulevé l'hypothèse que les effets des changements climatiques pouvaient provoquer une hausse du niveau marin et une baisse du débit du fleuve Saint-Laurent. Cela aurait comme conséquence de déplacer la zone de transition saline, compromettant ainsi l'alimentation des trois prises d'eau potable au fleuve des villes de Québec et Lévis. Par ailleurs, des pointes de salinité élevées ont été observées à l'usine de production d'eau potable de Sainte-Foy, au cours des dernières années. En 2020, un échantillonnage a été réalisé afin de poursuivre l'acquisition de connaissance envers ce phénomène. Une analyse de sensibilité pour évaluer les possibilités est également en cours. Les résultats sont attendus au cours de la prochaine année.

## Gestion intégrée du Saint-Laurent
## Mise à jour du plan d'action de la TCRQ

À la suite de cette grande étape, le comité de réflexion a poursuivi son travail afin d'élaborer le plan d'action permettant d'atteindre les objectifs soulevés. Celui-ci a été soutenu par la participation de six organismes de bassins versants (OBV) qui ont travaillé activement à la réalisation d'exercices de consultation auprès de nombreux acteurs. Le plan d'action sera déposé au conseil en juin 2021.

## Réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve

La Communauté a poursuivi la mise en œuvre du réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve dans la zone de Québec. Une deuxième année d'échantillonnage a été réalisée dans les différentes stations de suivi, soit 23 sites riverains au fleuve et 17 embouchures de rivières. Le suivi est prévu sur trois ans et implique plusieurs partenaires dont les organismes de bassin versant de la région, le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale (CRE) ainsi que la Ville de Québec.

## Projet de soutien aux communautés côtières

En tant que mandataire de la TCRQ, la Communauté a participé à la coordination régionale d'une démarche de caractérisation des berges du Saint-Laurent qui s'est conclue au printemps 2020 avec la cartographie de plus de 3 000 kilomètres de berges, incluant une bonne portion des rives de la zone de Québec. Les travaux ont été réalisés par une équipe de recherche de l'Université Laval en collaboration avec Ouranos ainsi que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les données de la caractérisation côtière seront disponibles sur le site web Données Québec ainsi que sur l'Atlas de l'environnement de la CMQ.

## Entente de financement entre la CMQ et la Fondation de la faune du Québec

L'entente de partenariat entre la CMQ et la Fondation de la faune du Québec (FFQ) s'est terminée à la fin de l'année 2020. Cette dernière aura permis d'appuyer la réalisation de projets répondant à des objectifs identifiés en collaboration avec de nombreux intervenants du milieu dans le cadre des travaux de la TCRQ. Les projets ayant obtenu un appui financier concernent, entre autres, la réalisation d'activités de caractérisation dans les secteurs riverains, de plans de conservation des milieux naturels en bordure du fleuve ainsi que des activités de sensibilisation sur l'importance et sur le rôle écologique des milieux naturels qui caractérisent le Saint-Laurent.



**Fleuve Saint-Laurent**
Région de Québec
© Pierre Lahoud

# Gestion des matières résiduelles

## Planification du processus pour la révision du PMGMR

Au printemps, une démarche de concertation avec les partenaires municipaux et les intervenants du milieu a été lancée afin de doter la région d'un Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) ambitieux, mais réaliste, qui permettra à la Communauté de se démarquer comme un leader en gestion des matières résiduelles. Un document synthèse présentant la vision et les orientations en gestion des matières résiduelles sera déposé en juin 2021.

## Études pour l'inventaire des matières résiduelles

Un mandat a été octroyé afin de réaliser deux études permettant de définir la composition des matières résiduelles de notre territoire. La première porte sur les matériaux du milieu de la construction, de la rénovation et de la démolition et la seconde, sur les déchets qui se rendent à l'incinérateur de la Ville de Québec. Ces dernières viendront compléter l'inventaire global des matières résiduelles du territoire et permettront de les classer en fonction des grandes catégories identifiées par RECYC-QUÉBEC.

## Entente avec le CRE Capitale-Nationale pour la création d'une cohorte en économie circulaire

En mars, la Communauté a octroyé un financement au CRE Capitale-Nationale pour accompagner des entreprises dans la mise en place de projets d'économie circulaire sur le territoire. Cet accompagnement vise notamment à valoriser la styromousse, une matière trop peu récupérée ayant un grand potentiel d'économie circulaire. Ce projet souhaite diminuer la quantité éliminée de styromousse et contribuer à l'atteinte des objectifs identifiés dans le PMGMR.





**Pots de fleurs en conserves recyclées**

## Réalisation d'activités de formation

Dans le cadre du PMGMR, la Communauté a octroyé un mandat afin de réaliser des activités de formation auprès des architectes. Ces derniers ont été identifiés en raison du rôle majeur qu'ils jouent dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. Ces formations ont été dispensées en vidéoconférence et ont permis de couvrir divers sujets, comme la saine gestion des matières résiduelles de leurs chantiers.

## Préservation des milieux naturels
## Lutte aux espèces exotiques envahissantes

À la suite du dépôt du plan d'action sur l'agrile du frêne, les villes et MRC de la Communauté ont exprimé la volonté de poursuivre des actions communes dans la lutte aux espèces envahissantes. Ainsi, des spécialistes des ministères et de l'Université Laval ont identifié dix espèces prioritaires pour la région. Un comité a ensuite été formé et aura pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action au cours des prochaines années.

## Milieux humides et hydriques

Au cours de la dernière année, la Communauté a contribué à l'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques touchant le territoire métropolitain. Des données et études produites par la CMQ ont aussi servi à la conception de certains portraits et diagnostics en lien avec ces démarches.



**Parc de la Chute-Montmorency**
MRC de La Côte-de-Beaupré



**Stoneham-et-Tewkesbury**
MRC de La Jacques-Cartier

# Pauvreté et exclusion sociale

**La Communauté est l'organisme mandataire du comité régional des Alliances pour la solidarité - région de la Capitale-Nationale, selon une entente avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.**

Ce comité concerte les acteurs du milieu pour mener une lutte conjointe contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Par la mise en place d'un plan d'action, il priorise la collaboration avec les différentes communautés locales et voit à mettre en place les pratiques nécessaires pour que les acteurs des différents milieux se sentent inclus et en action.



## Lancement des premières initiatives

En février, une conférence de presse conjointe avec le gouvernement du Québec a eu lieu afin d'annoncer le lancement des 20 premières initiatives. De ce nombre, 13 répondaient à une échelle locale et sept étaient vouées au développement des communautés. Au total, un montant d'environ 2,1 M$ sera investi dans ces initiatives afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de la Capitale-Nationale dans les trois prochaines années.

Deux périodes d'appel ont également eu lieu pour des projets concernant des initiatives à l'échelle régionale. Cela a permis de lancer quatre initiatives pour ce volet avec des montants investis de 423 500 $ sur une période de trois ans.

## Mise en place d'un nouveau modèle de collaboration

Dans le cadre des Alliances, les démarches collectives ont permis aux acteurs locaux et régionaux de se mobiliser et d'unir leurs forces afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de la Capitale-Nationale. Il y a maintenant une volonté certaine de s'enraciner dans la communauté, de s'arrimer et de consolider les forces du milieu en place à l'échelle régionale. Pour ce faire, les partenaires ont entamé une démarche d'accompagnement avec l'organisme Communagir afin de se doter d'un nouveau modèle de collaboration répondant aux enjeux soulevés.



**Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré**
MRC de La Côte-de-Beaupré

# Activités agricoles et agroalimentaires

**La Communauté coordonne l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et Lévis (Entente).**

En 2020, devant le succès de la première entente qui se terminait en 2019, les 13 partenaires de la région ont ratifié une seconde entente, au montant de 1,6 M$, afin de poursuivre le développement de ces activités dans la région. D'une durée de trois ans, cette entente priorise huit grands projets qui, ultimement, permettront aux consommateurs d'avoir accès à davantage de produits locaux, augmenteront les ventes des producteurs et agrotransformateurs et favoriseront la relève agricole.



Tomates du jardin

## Développement d'un site Internet axé sur l'agrotourisme

Afin de faire rayonner les producteurs agricoles de la région, un site Internet a été développé au cours de l'année. Celui-ci valorise les différentes villes et MRC du territoire et répertorie les producteurs d'ici. Une planification stratégique a permis de définir le positionnement lié à la seconde phase de cette plateforme qui recensera des activités, des événements et offrira aux visiteurs la possibilité de confectionner des circuits personnalisés. Ce dernier sera lancé au cours de l'année 2021.

## Programme d'aide financière pour les marchés publics, marchés de Noël et les circuits agrotouristiques

Dans le cadre de l'Entente, l'un des projets est le soutien financier des marchés publics, des marchés de Noël et des circuits agrotouristiques. L'objectif est d'accroître leur notoriété et leur visibilité afin d'augmenter la vente de leurs produits. Pour l'année 2020, une aide financière a été octroyée à 14 marchés publics qui ont pu être déployés malgré les conditions sanitaires en place. De plus, un soutien a été offert à six marchés de Noël de même qu'à un projet pilote au Grand Marché de Québec. Une aide financière a également été octroyée à deux circuits agrotouristiques dans la région.

## Camp d'entraînement agricole

L'Entente souhaite soutenir l'implantation de lieux de production à offrir en location pour favoriser l'établissement de la relève agricole par de l'accompagnement et du mentorat d'affaires. C'est ce à quoi aspire le Camp d'entraînement agricole mis sur pied en 2019. Cependant, les activités ont dû être suspendues pour l'année 2020 en raison des contraintes sanitaires en place. Toutefois, un appel de candidatures pour la formation d'une cohorte a eu lieu en novembre dernier et celui-ci a permis de retenir 13 candidats qui pourront bénéficier des services de ce camp au cours de l'année 2021.

## Participation au concours Sur les traces de Louis Hébert

Pour une quatrième année, une aide financière a été octroyée au concours régional d'entrepreneuriat agricole ayant comme objectif de stimuler les projets d'établissements agricoles et d'outiller les entrepreneurs dans la réalisation de leur plan d'affaires. Cette initiative vise à encourager la relève agricole et agroalimentaire.

## Adhésion régionale à L'ARTERRE

L'une des volontés de l'Entente est de faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole et d'accroître la main-d'œuvre spécialisée. Pour ce faire, une ressource a été engagée dans le cadre de L'ARTERRE, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage d'aspirants-agriculteurs et de propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec. Après plusieurs années d'attente, cette nouvelle embauche permettra de créer des jumelages dans la région.

## Étude sur les systèmes alimentaires territorialisés

La CMQ a poursuivi ses travaux de recherche sur les systèmes alimentaires territorialisés avec la Chaire en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire de l'Université Laval. La Communauté s'est jointe à cette initiative de coopération France-Québec avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie en 2019, et ce, afin de mettre sur pied un programme d'échanges entre territoires d'envergures équivalentes. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du fonds Émerillon et du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD). Cette collaboration permettra un maillage entre le territoire de la CMQ, la Fédération régionale de l'UPA Capitale-Nationale Côte-Nord et ceux de l'Agglomération du Havre, de Rouen et du Parc naturel régional des boucles de la Seine normande en France. Les travaux portent sur l'interface entre l'agriculture et l'urbanisation, le déploiement de modèles innovants de développement agricole viables et la sécurité alimentaire de la région. Des rencontres de travail virtuelles, ajoutées à une délégation québécoise en France l'an prochain, culmineraient par l'organisation d'un séminaire à Québec en 2023 pour présenter les actions novatrices pour l'avenir.



**Ville de Lévis**
© Gabriel Rancourt

# Géomatique et technologies de l'information

**La géomatique regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, d'analyser, de traiter, de représenter et de diffuser des données de nature géographique. Les différents projets menés par la Communauté nécessitent la réalisation d'atlas interactifs, de cartes et de tableaux statistiques permettant d'outiller les professionnels et les partenaires.**

Dans le cadre du projet des portraits des paysages métropolitain, l'équipe de géomatique a préparé une panoplie d'analyses spatiales et de cartes afin de détailler ce vaste projet en lien avec la révision du PMAD.

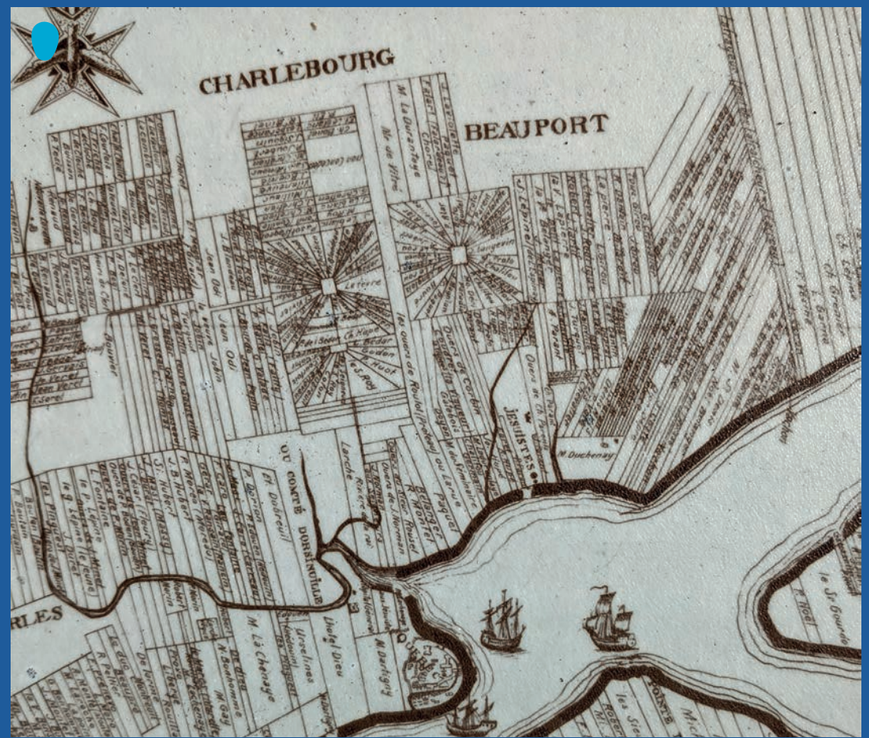
En 2020, un nouveau tableau de bord interactif présentant des indicateurs liés au domaine de l'eau, mais également sur plusieurs domaines touchants l'environnement en général. Ce nouvel Atlas de l'environnement, hébergé sur le site Internet de la CMQ, a été présenté à de nombreux partenaires de la région.

À la suite du dépôt du rapport auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation sur l'opportunité de modifier le territoire de la CMQ, l'équipe de géomatique a déployé l'Atlas périmétropolitain, un tableau de bord interactif, présentant des données sur la croissance démographique et le navettage dans les municipalités situées au pourtour du territoire métropolitain.

Afin de présenter des indicateurs précis, une mise à jour des données statistiques a été réalisée au cours de l'année. Ces données permettent d'effectuer des analyses plus pointues dans le cadre des différents domaines d'intervention.

Enfin, la mise en place du télétravail a demandé une grande contribution de la part de l'équipe de géomatique qui se charge également du volet informatique. L'intégration et le déploiement de plateformes collaboratives ont permis aux employés de poursuivre leurs activités et d'avoir les outils nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

**Ancienne carte de la Ville de Québec**



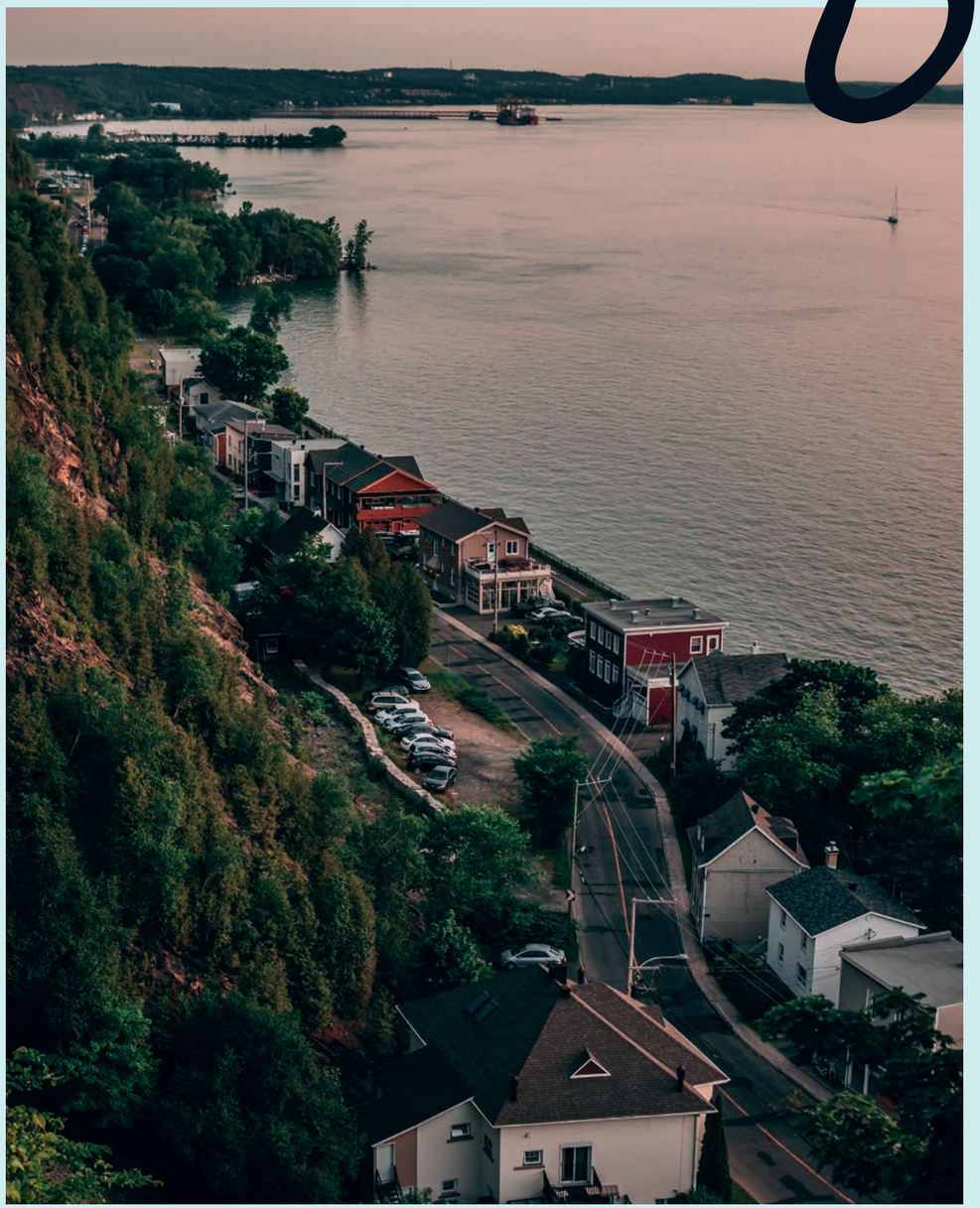
# Communications

**Dans une volonté constante d'expliquer et de vulgariser les nombreux projets, l'équipe des communications travaille en étroite collaboration avec les différents services afin de les conseiller et de faire rayonner l'expertise de la Communauté.**

Tout au long de l'année, l'équipe a tenu des rencontres du chantier communication portant sur la Vision métropolitaine de l'eau. Ces rencontres ont permis de faire ressortir les enjeux métropolitains portant sur la ressource eau et d'élaborer un plan de communication dont la mise en œuvre se poursuivra au cours des prochaines années.

L'équipe des communications a participé activement à la rédaction et la diffusion d'une série d'articles de fond relatant l'évolution des paysages du territoire à travers le temps. À travers cette synthèse, on peut constater les grandes transformations et les spécificités de notre territoire.

L'année 2020 a également été l'occasion de diffuser plus largement les projets de la Trame verte et bleue métropolitaine. À travers différents reportages interactifs diffusés par le quotidien Le Soleil, la population a pu constater l'ampleur de cette planification et apprécier la qualité des projets qui en ont émergé.



**Ville de Lévis**

Dans le cadre de l'Entente sur les activités agricoles et agroalimentaires, un plan de communication misant sur la valorisation et la notoriété des producteurs du milieu agricole dans la région a été élaboré. Des rencontres avec un comité de communication regroupant les partenaires signataires ont ainsi pu émerger les enjeux et les défis régionaux propres à ce domaine. À cet effet, un site Web recensant les producteurs a été développé. Le développement se poursuit et la mise en ligne est prévue au cours de la prochaine année.

Parallèlement à cette action, une image de marque a été développée afin d'assurer une cohérence dans les actions de mise en marché des produits locaux. Celle-ci contribuera à la reconnaissance de l'initiative, des produits d'ici et facilitera son rayonnement. Enfin, un calendrier de diffusion a été réalisé afin d'augmenter la portée des projets mis en place dans le cadre de l'Entente.

Plusieurs rencontres ont été tenues afin d'élaborer un plan de communication portant sur la cartographie des zones inondables. Ainsi, la rencontre de partenaires du milieu municipal et universitaire a permis de faire ressortir les enjeux concernant ce projet. Cette planification a été déposée au conseil en avril dernier. Cependant, en raison du contexte sanitaire, certaines actions ont été repoussées.

Enfin, une planification corporative stipulant des objectifs de communication internes et externes a été élaborée et mise en œuvre. Pour répondre à ses objectifs, la Communauté s'est munie d'une plateforme de participation citoyenne qui lui permettra de consulter la population et d'avancer en toute transparence dans ses différentes démarches. Elle a également octroyé un contrat à une agence de communication pour la refonte de son image de marque. Cet exercice favorisera la reconnaissance de l'organisation et la cohérence de ses outils de communication. De plus, la rédaction de nombreux articles vulgarisés ont permis de rendre plus accessibles les champs d'expertise de l'organisation.

Finalement, l'équipe des communications a également réalisé la conception d'une plateforme Intranet collaborative facilitant le partage d'information au sein des employés. Celui-ci a été mis en ligne en décembre dernier.

**Petit Champlain**
Agglomération
de Québec

# Comités

## Conseil et comité exécutif

| | |
|---|---|
| **M. Régis Labeaume,** président | Ville de Québec |
| **M. Gilles Lehouillier**, vice-président | Ville de Lévis |
| **M. Guy Dumoulin**, conseiller municipal | Ville de Lévis |
| **M. Claude Lebel**, préfet (jusqu'au 10 octobre) | MRC de La Jacques-Cartier |
| **M. Pierre Lefrançois**, préfet (à partir du 10 octobre) | MRC de La Côte-de-Beaupré |
| **Mme Marie-Josée Savard**, conseillère municipale | Ville de Québec |
| **Mme Brigitte Duchesneau**, conseillère municipale | Ville de Lévis |
| **M. Mario Fortier**, conseiller municipal | Ville de Lévis |
| **M. Clément Genest**, conseiller municipal | Ville de Québec |
| **M. Sylvain Juneau**, maire | Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures |
| **M. Sylvain Légaré**, conseiller municipal | Ville de Québec |
| **Mme Michelle Morin Doyle**, conseillère municipale | Ville de Québec |
| **M. Harold Noël**, préfet | MRC de L'île-d'Orléans |
| **M. Rémy Normand**, conseiller municipal | Ville de Québec |
| **Mme Suzanne Verreault**, conseillère municipale | Ville de Québec |
| **M. Steeve Verret**, conseiller municipal | Ville de Québec |
| **M. Patrick Voyer**, conseiller municipal | Ville de Québec |

## Table de coordination de la mise en oeuvre du PMGMR

| | |
|---|---|
| **Mme Suzanne Verreault**, présidente | Ville de Québec |
| **M. Claude Lebel** | MRC de La Jacques-Cartier |
| **Mme Annie Godbout** | Agglomération de Québec |
| **M. Pierre Lefrançois** | MRC de La Côte-de-Beaupré |
| **M. Harold Noël** | MRC de L'île-d'Orléans |
| **M. Patrick Voyer** | Ville de Québec |



## Comité consultatif agricole

| | |
|---|---|
| **M. Guy Dumoulin,** président | Ville de Lévis |
| **Mme Marie-Josée Savard,** vice-présidente | Ville de Québec |

**Membres**

| | |
|---|---|
| **M. Sylvain Juneau** | Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures |
| **M. Harold Noël** | MRC de L'île-d'Orléans |

**Producteurs agricoles**

| | |
|---|---|
| **Mme Luce Bélanger** | MRC de La Jacques-Cartier |
| **M. Gaétan Fréchette** | Ville de Lévis |
| **M. Alain Juneau** | Agglomération de Québec |
| **M. Réjean Morency** | MRC de La Côte-de-Beaupré |
| **M. Daniel Pouliot** | MRC de L'Île-d'Orléans |

**Résident du territoire**

| | |
|---|---|
| **Jean Landry** | Municipalité du Lac-Beauport |

## Comité politique PMAD

| | |
|---|---|
| **M. Guy Dumoulin**, président | Ville de Lévis |
| **Mme Marie-Josée Savard**, vice-présidente | Ville de Québec |
| **M. Claude Lebel** | MRC de La Jacques-Cartier |
| **Mme Brigitte Duchesneau** | Ville de Lévis |
| **M. Mario Fortier** | Ville de Lévis |
| **M. Pierre Lefrançois** | MRC de La Côte-de-Beaupré |
| **M. Harold Noël** | MRC de L'Île-d'Orléans |
| **M. Sylvain Légaré** | Ville de Québec |
| **Mme Suzanne Verreault** | Ville de Québec |

## Table de concertation pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – Québec

| | |
|---|---|
| **M. Régis Labeaume,** président | Communauté métropolitaine de Québec |
| **M. Gilles Lehouillier**, vice-président | Ville de Lévis |
| **M. Harold Noël** | MRC de L'Île-d'Orléans |
| **M. Éric Tessier** | MRC de Bellechasse |
| **Mme Suzanne Verreault** | Ville de Québec |
| **M. Alain Arseneault** | Corporation des pilotes du Saint-Laurent central |
| **M. Jean-Philippe Brunet** | Groupe Océan |
| **Mme Claudine Couture-Trudel** | QSL |
| **M. Yan Hamel** | Croisières AML pour la Chambre de commerce et d'industrie de Québec |
| **M. Mario Girard** | Administration portuaire de Québec |
| **M. Gabriel Bolduc-Deraspe** | Canards Illimités Canada |
| **Mme Catherine Emond** | Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel |
| **M. Marc Hudon** | Nature Québec |
| **Mme Pauline Robert** | CRE – Capitale-Nationale |
| **M. Martin Vaillancour** (jusqu'au 3 mars) | CRE – Capitale-Nationale |
| **M. Konrad Sioui** (jusqu'au 30 octobre) | Conseil de la nation huronne-wendat |
| **M. François Duchesneau** | Conseil de bassin de la rivière Etchemin |
| **M. Michel Leclerc** | OBV Charlevoix Montmorency |
| **Mme Hamida Hassein-Bey** | ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches |

## Représentante de la CMQ au Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles et au Comité du site d'enfouissement

| | |
|---|---|
| **Mme Marie-Christine Alarie** | Communauté métropolitaine de Québec |

## Comité directeur - Entente sur les activités agricoles et agroalimentaires

| | |
|---|---|
| **M. Harold Noël**, président | MRC de L'Île-d'Orléans |
| **M. Bernard Gaudreau**, vice-président | MRC de Portneuf |
| **Mme Annie Blouin** | Secrétariat à la Capitale-Nationale |
| **Mme Odile Comeau** | MRC de Charlevoix-Est |
| **M. Guy Dumoulin** | Ville de Lévis |
| **M. Jean Fortin** | MRC de Charlevoix |
| **Mme Jacynthe Gagnon** | UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord |
| **Mme Carmen Brassard** | Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale |
| **M. Claude Lebel** | MRC de La Jacques-Cartier |
| **M. Pierre Lefrançois** | MRC de La Côte-de-Beaupré |
| **M. Martin Langlais** | MAPAQ de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches |
| **Mme Marie-Josée Savard** | Ville de Québec |
| **M. Jean-Pierre Turcotte** | Communauté métropolitaine de Québec |

## Représentants de la CMQ au sein des organismes de bassins versants (OBV)

| | |
|---|---|
| **M. Claude Lebel** (jusqu'au 26 novembre) | Corporation du bassin de la Jacques-Cartier |
| **M. Claude Langlois** (depuis le 26 novembre) | Corporation du bassin de la Jacques-Cartier |
| **M. Guy Dumoulin** (jusqu'au 26 novembre) | Comité de bassin de la rivière Chaudière |
| **Mme Suzanne Verreault** | OBV de la Capitale |
| **Mme Caroline Brodeur** (depuis le 26 novembre) | OBV de la Capitale |
| **M. Pierre Lefrançois** (jusqu'au 26 novembre) | OBV Charlevoix Montmorency |
| **M. Alexandre Bélanger** (depuis le 26 novembre) | OBV Charlevoix Montmorency |
| **M. Mario Fortier** (jusqu'au 26 novembre) | Conseil de bassin de la rivière Etchemin |
| **Mme Marie-Andrée Boisvert** (depuis le 26 novembre) | Conseil de bassin de la rivière Etchemin |
| **M. Jean-Pierre Turcotte** | Communauté métropolitaine de Québec |

# Rapport financier

## État de la situation financière au 31 décembre 2020

| | 2020 | 2019 |
|---|---|---|
| **ACTIFS FINANCIERS** | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 17 834 012 | 16 505 761 |
| Débiteurs | 395 877 | 195 621 |
| Prêts | | |
| Placements de portefeuille | | |
| Participations dans des entreprises municipales | | |
| Actif au titre des avantages sociaux futurs | | |
| Autres actifs financiers | | |
| | **18 229 889** | **16 701 382** |
| **PASSIFS** | | |
| Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | | |
| Emprunts temporaires | | |
| Créditeurs et charges à payer | 469 193 | 266 291 |
| Revenus reportés | 13 703 400 | 5 038 612 |
| Dette à long terme | 2 916 000 | 3 367 300 |
| Passif au titre des avantages sociaux futurs | | |
| Autres passifs | | |
| | 17 088 593 | 8 672 203 |
| **ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)** | **1 141 296** | **7 8 029 179** |
| **ACTIFS NON FINANCIERS** | | |
| Immobilisations | 153 936 | 176 303 |
| Propriétés destinées à la revente | | |
| Stocks de fournitures | | |
| Autres actifs non financiers | 71 733 | 53 159 |
| | 225 669 | 229 462 |
| **EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ** | **1 366 965** | **8 258 6416** |



**Champ de l'Île d'Orléans**
MRC de L'Île-d'Orléans

# Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales

## • Exercice terminé le 31 décembre 2020

| | 2020 | | 2019 |
|---|---|---|---|
| | Budget | Réalisations | Réalisations |
| **REVENUS** | | | |
| Taxes | | | |
| Compensation tenant lieu de taxes | | | |
| Quotes-parts | 4 733 803 | 4 733 803 | 4 864 383 |
| Transferts | 150 000 | 3 470 581 | 1 753 756 |
| Services rendus | 30 000 | 1 540 | 28 354 |
| Imposition de droits | | | |
| Amendes et pénalités | | | |
| Autres revenus d'intérêts | 20 000 | 47 540 | 169 023 |
| Autres revenus | | 11 748 | 188 830 |
| | 4 933 803 | 8 265 212 | 7 004 346 |
| **CHARGES** | | | |
| Administration générale | 1 956 179 | 1 434 585 | 1 482 008 |
| Sécurité publique | | | |
| Transport | 449 014 | 448 036 | 126 715 |
| Hygiène du milieu | 1 033 047 | 967 968 | 912 509 |
| Santé et bien-être | | 950 315 | 183 978 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 1 454 265 | 11 285 003 | 4 224 794 |
| Loisirs et culture | | | |
| Réseau d'électricité | | | |
| Frais de financement | 118 558 | 70 981 | 87 287 |
| | 5 011 063 | 15 156 888 | 7 017 291 |
| **EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** | **(77 260)** | **(6 891 676)** | **(12 945)** |
| **CONCILIATION À DES FINS FISCALES** | | | |
| **IMMOBILISATIONS** | | | |
| Amortissement | 78 560 | 65 921 | 78 560 |
| Produit de cession | | | |
| (Gain) perte sur cession | | | |
| | 78 560 | 65 921 | 78 560 |
| **FINANCEMENT** | | | |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement | | | |
| Remboursement de la dette à long terme | (451 300) | (451 300) | (439 800) |
| | (451 300) | (451 300) | (439 800) |
| **AFFECTATIONS** | | | |
| Activités d'investissement | ( ) | (43 554) | (15 837) |
| Excédent (déficit) accumulé | | | |
| Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté | | | |
| Excédent de fonctionnement affecté | 400 000 | 839 794 | 790 542 |
| Réserves financières et fonds réservés | 50 000 | 7 670 922 | 1 149 035 |
| Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir | | | |
| Investissement net dans les immobilisations et autres actifs | | | |
| | 450 000 | 8 467 162 | 1 923 740 |
| | **77 260** | **8 081 783** | **1 562 500** |
| **EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES** | | **1 190 107** | **1 549 555** |

# Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales

## • Exercice terminé le 31 décembre 2020

| | 2020 | | 2019 |
|---|---|---|---|
| | Budget | Réalisations | Réalisations |
| **REVENUS D'INVESTISSEMENT** | | | |
| **CONCILIATION À DES FINS FISCALES** | | | |
| **IMMOBILISATIONS** | | | |
| Acquisition | | | |
| Administration générale | | (43 554) | (11 296) |
| Sécurité publique | | | |
| Transport | | | (4 541) |
| Hygiène du milieu | | | |
| Santé et bien-être | | | |
| Aménagement, urbanisme et développement | | | |
| Loisirs et culture | | | |
| Réseau d'électricité | | | |
| | | **(43 554)** | **(15 837)** |
| **FINANCEMENT** | | | |
| Financement à long terme des activités d'investissement | | | |
| **AFFECTATIONS** | | | |
| Activités de fonctionnement | | 43 554 | 15 837 |
| Excédent accumulé | | | |
| Excédent de fonctionnement non affecté | | | |
| Excédent de fonctionnement affecté | | | |
| Réserves financières et fonds réservés | | | |
| | | **43 554** | **15 837** |
| **EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES** | | | |

# Municipalités du territoire

| Municipalités | Population totale (ISQ) | Superficie terrestre du territoire (km²) | Potentiel fiscal ($) | Richesse foncière uniformisée (RFU) ($) |
|---|---|---|---|---|
| **Agglomération de Québec** | **586 724** | **546,8** | **87 072 152 299** | **79 610 632 166** |
| Québec | 550 326 | 453,26 | 81 134 239 696 | 74 066 253 614 |
| L'Ancienne-Lorette | 16 755 | 7,7 | 2 204 711 364 | 2 068 477 390 |
| Saint-Augustin-de-Desmaures | 19 643 | 85,8 | 3 733 201 238 | 3 475 901 162 |
| **Ville de Lévis** | **149 929** | **447,5** | **20 891 336 892** | **19 435 043 698** |
| **MRC de La Jacques-Cartier** | **47 007** | **1 503,5** | **7 678 445 467** | **7 292 170 439** |
| Fossambault-sur-le-Lac | 2 191 | 11,2 | 457 508 704 | 454 939 600 |
| Lac-Beauport | 8 107 | 62,2 | 1 486 324 836 | 1 451 197 977 |
| Lac-Delage | 720 | 1,6 | 106 701 596 | 104 621 022 |
| Lac-Saint-Joseph | 259 | 33,3 | 340 412 192 | 340 351 200 |
| Sainte-Brigitte-de-Laval | 8 173 | 108,3 | 860 582 025 | 849 384 711 |
| Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier | 8 269 | 119,7 | 1 025 682 460 | 986 401 305 |
| Saint-Gabriel-de-Valcartier | 3 634 | 435,3 | 1 075 264 252 | 870 452 304 |
| Shannon | 6 285 | 63,5 | 775 071 579 | 748 414 817 |
| Stoneham-et-Tewkesbury | 9 369 | 668,5 | 1 550 897 822 | 1 486 407 504 |
| **MRC de La Côte-de-Beaupré** | **29 769** | **541,4** | **4 443 762 586** | **4 273 289 599** |
| Beaupré | 3 867 | 22,7 | 776 832 787 | 723 923 375 |
| Boischatel | 8 358 | 20,0 | 1 138 968 038 | 1 113 855 922 |
| Château-Richer | 4 439 | 126,6 | 529 957 301 | 514 091 308 |
| L'Ange-Gardien | 3 896 | 52,6 | 504 492 209 | 483 727 520 |
| Sainte-Anne-de-Beaupré | 2 860 | 62,5 | 327 939 614 | 300 156 642 |
| Saint-Ferréol-les-Neiges | 3 498 | 84,2 | 793 865 112 | 776 611 276 |
| Saint-Joachim | 1 417 | 42,3 | 168 887 741 | 163 549 721 |
| Saint-Tite-des-Caps | 1 434 | 130,0 | 202 321 385 | 196 875 437 |
| Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente | | 0,5 | 498 400 | 498 400 |
| **MRC de L'Île-d'Orléans** | **7523** | **194,6** | **1 398 246 205** | **1 373 394 972** |
| Sainte-Famille | 953 | 50,7 | 162 659 677 | 160 312 351 |
| Sainte-Pétronille | 1 073 | 4,3 | 205 633 221 | 203 109 900 |
| Saint-François-de-l'Île-d'Orléans | 580 | 29,0 | 143 304 937 | 141 878 187 |
| Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans | 1 169 | 43,5 | 266 293 570 | 262 479 868 |
| Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans | 1 713 | 34,9 | 344 765 763 | 338 527 041 |
| Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans | 2 035 | 32,3 | 275 589 037 | 267 087 625 |
| **Communauté métropolitaine de Québec (municipalisé)** | **820 952** | **3233,7** | **121 483 943 449** | **111 984 530 875** |

